

Paiement sÃ©curisÃ©

Soumis par Cofraweb

19-05-2008

DerniÃ¨re mise Ã jour : 29-05-2008

ModalitÃ©s de paiement et sÃ©curisation Pour la sÃ©curitÃ© de vos paiements en ligne, nous utilisons CyberPlus, la solution de paiement par carte bancaire mise au point par notre banque: Banque Populaire. Cela signifie que votre numÃ©ro de carte ne transite jamais en clair sur le rÃ©seau Internet. Il est cryptÃ© selon le procÃ©dÃ© SSL (Secure Socket Layer), qui propose une sÃ©curitÃ© maximale et qui est utilisÃ© par l'ensemble des boutiques en ligne pour les transactions de ce type. Vous pouvez ainsi effectuer votre paiement en ligne en toute sÃ©curitÃ©. CommercialisÃ© depuis 1999 par la Banque Populaire, la solution de paiement sÃ©curisÃ© CYBERPLUS PAIEMENT, est conforme aux rÃ©glementations interbancaires franÃ§aise et internationale.

Lorsqu'un acheteur a rempli son panier, il est dirigÃ© sur les pages de paiement CYBERPLUS PAIEMENT. Il fournit ses coordonnÃ©es bancaires, qui sont envoyÃ©es par une connexion cryptÃ©e Ã la Banque Populaire. S'ensuit une phase de vÃ©rification sur sa carte bancaire, plus communÃ©ment appelÃ©e demande d'autorisation. En cas d'accord, le paiement est enregistrÃ© ; une page de rÃ©sultat (le ticket de paiement) s'affiche sur l'Ã©cran de l'internaute. Si les coordonnÃ©es bancaires ne sont pas valides (inexactes, carte en opposition, plafond dÃ©passÃ© etc), l'internaute est informÃ© du dÃ©faut de paiement.

Face au dÃ©veloppement du commerce Ã©lectronique, l'offre CYBERPLUS PAIEMENT de la Banque Populaire rÃ©pond au besoin de sÃ©curisation des paiements par Internet et met Ã la disposition de tout site marchand un terminal de paiement sÃ©curisÃ© et perfectionnÃ©. Les clefs de la sÃ©curitÃ© CYBERPLUS PAIEMENT reposent sur trois piliers essentiels : l'authentification du commerÃ§ant, la demande d'autorisation auprÃ©s de la banque du porteur de la carte ainsi que la confidentialitÃ© des donnÃ©es, qui transitent chiffrÃ©es sur Internet (numÃ©ro de carte, date de validitÃ© etc). La sÃ©curitÃ© du paiement entre le poste de l'acheteur et le service de paiement repose sur la mise en uvre, en fonction des possibilitÃ©s des applicatifs du poste de l'acheteur, de formulaires SSL (session clÃ© Ã 128 bits, conformÃ©ment aux autorisations du Gouvernement franÃ§ais). Le numÃ©ro de carte est ainsi cryptÃ©, entre le navigateur et le serveur CYBERPLUS PAIEMENT. La Banque Populaire est le seul destinataire des informations carte ; le commerÃ§ant n'est pas en mesure de les connaÃ®tre.